

LA COMPAGNIE CROC-EN-JAMBE
présente

LA FAISEUSE D'ANGES

SPECTACLE MUSICAL

DE
SOPHIE JOLIS

MISE EN SCÈNE
AURÉLIEN HOVER

AVEC
JULIA SALAÛN
SOPHIE JOLIS
LAETITIA AYRÈS
GUILLAUME NOCTURE

PIANO
GUILLAUME MÉNARD



MUSIQUE **GUILLAUME MÉNARD**
COSTUMES **TELEN**
CRÉATION LUMIÈRES **ALAIN HUBERT**
DÉCORS **SAMUEL GIURANNA ET**
PIERRE MORSARD

SPED DAM
LES DRÔLES SONT AU PAYS DES FÊTES

DOSSIER DE PRESSE



LA FAISEUSE D'ANGES

SPECTACLE MUSICAL

SYNOPSIS

Juillet 1943 : Marie-Louise Giraud, accusée d'avoir pratiqué 27 avortements, est guillotinée dans la cour de la prison de la Roquette. Elle fut une des dernières femmes exécutées en France.

Au début de la guerre, à Cherbourg, cette mère de famille d'une quarantaine d'année aide des femmes à avorter pour « rendre service ». Il n'est pas question d'argent. Leur fardeau est impossible à porter, soit en raison de la pauvreté de leur vie, de son illégitimité, ou d'une relation amoureuse avec l'occupant.

Prise dans un engrenage, Marie-Louise a de plus en plus de « clientes » qu'une tireuse de cartes lui envoie ; elle finit par faire payer cher ses interventions. Dénoncée par lettre anonyme, un commissaire enquête. La France de Pétain, qui n'a de cesse de peupler la France, ne lui pardonnera pas.

Auteure : Sophie Jolis

Compositeur : Guillaume Ménard

Mise en scène et dramaturgie : Aurélien Houver

Avec : Julia Salaün, Sophie Jolis, Laetitia Ayprès

ou Charlotte Hervieux, Guillaume Nocture

Piano : Guillaume Ménard

Costumes : Telen

Décors : Samuel Giuranna

et Pierre Morsard

Création lumières : Alain Hubert

Graphisme : Axel Bourée

DURÉE : 1 H05
TOUT PUBLIC



Moins d'un an avant le débarquement allié, Paris vit sous l'occupation allemande. Dans le « Petit Parisien », en page intérieure, un article discret annonce : « Une faiseuse d'anges est condamnée à mort ». L'article est court, le procès s'étant tenu à huis clos sous la présidence d'un magistrat sorti de sa retraite, lequel sera déclaré « fou » à la Libération.

Le 30 juillet 1943 à 5h25 du matin, dans la prison de la Roquette, le destin tragique de Marie-Louise Giraud, 40 ans, mère de deux enfants, se scelle définitivement. Pétain, chef de l'État français, refuse sa demande de grâce, invoquant la « défense de la famille ».

Vingt-huit ans plus tard, le 3 avril 1971, 343 femmes signent un manifeste, symbolisant le début d'une révolution sociétale. Ce n'est qu'en 1975 que l'avortement sera légalisé en France. Ce débat, toujours brûlant et actuel, continue de diviser notre société.

Ancrée dans un contexte historique fort, cette pièce met en lumière les dilemmes moraux qui entourent l'avortement et la condition féminine, en s'appuyant sur l'histoire vraie de cette femme ordinaire.

Marie-Louise Giraud, héroïne malgré elle, devient un symbole des femmes anonymes qui ont été confrontées à ces drames silencieux. Comme l'a dit Simone Veil dans son discours à l'Assemblée nationale, le 26 novembre 1974 :

« L'avortement n'est jamais une victoire. Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement (...) C'est toujours un drame et cela restera toujours un drame. »

Sur un texte puissant, le livret est conçu pour interpeller sur des questions qui résonnent encore aujourd'hui, sans jamais imposer un point de vue figé. La pièce évoque un combat d'hier, d'aujourd'hui et de demain, de toujours : la lutte des femmes pour leurs droits et pour la justice.

Sophie Jolis,
auteure



NOTE D'INTENTION

Aurélien HOUVER, metteur en scène

La Faiseuse d'anges est un spectacle théâtral et musical inspiré de la vie de Marie-Louise Giraud qui raconte, dans le contexte de l'Occupation, la trajectoire d'une femme ordinaire devenant avorteuse et qui sera condamnée à mort puis exécutée pour sa pratique clandestine.

La période actuelle, où le droit à l'avortement est remis en question dans certains pays, rend particulièrement nécessaires les récits qui traitent de ce sujet, pour évoquer une époque pas si lointaine où l'avortement était illégal et passible de lourdes peines. Notre volonté n'est pas de créer un spectacle historique à proprement parler, ni un réquisitoire politique. Avant tout, nous avons choisi de raconter une histoire intime, au plus proche de son héroïne, personnage-pivot autour duquel tous les autres gravitent.

De fait, c'est la singularité de cette protagoniste qui rend originaux ce récit et le fait divers dont il est tiré : de mère de famille ordinaire et désœuvrée, Marie-Louise devient une avorteuse « professionnelle » sans que l'on puisse clairement cerner toutes ses motivations. Concours de circonstances, altruisme, appât du gain, inconscience, réalisation de soi ou même destinée : chaque enjeu peine à faire comprendre les décisions et le parcours du personnage. L'accent est mis sur ce mystère en laissant aux spectateurs la liberté d'interpréter.

La création musicale, souvent chorale, construit une atmosphère intime et singulière autour de Marie-Louise : tantôt émouvants, tantôt grinçants, les moments musicaux sont l'incarnation des pensées et des angoisses qui l'assaillent tout au long du spectacle.

La scénographie se compose de coulisses ouvertes où les changements de costume à vue des autres acteurs renforcent l'aspect central et inébranlable de l'héroïne. Les espaces de jeu sont dessinés par le mouvement d'un module tournant dont la rotation évoque l'engrenage qui emporte progressivement Marie-Louise et le compte à rebours qui amène le spectacle et son héroïne vers leur dénouement tragique.



BIO des ARTISTES



SOPHIE JOLIS (auteur compositeur, chanteuse, comédienne)

Après des études de chant au CNSM de Paris et un DEA de musicologie à la Sorbonne, elle travaille au sein de La chapelle Royale, Les arts florissants, les musiciens du Louvre où elle joue sur les plus grandes scènes de France (Opéra-comique, Palais Garnier, Théâtre du Châtelet...) Artiste éclectique aux multiples facettes, elle se forme au théâtre, à la mise en scène et signe une vingtaine de spectacles musicaux en tant qu'auteur-compositeur. Elle poursuit sa carrière de chanteuse-comédienne au sein de nombreux spectacles.

LAETITIA AYRÈS (chanteuse, comédienne, et autrice)

Inconditionnelle des comédies musicales américaines, elle se forme auprès de David Charles Abell et Caroline O'Connor en parallèle de son cursus lyrique au conservatoire du 9ème arr. de Paris. Elle écrit des tours de chant dédiés à ce répertoire ("Broadway Baby" puis "Judy, Barbra et moi") qu'elle joue à Paris, Londres et Lausanne. Elle partage son temps entre l'écriture (lauréate du prix littéraire Au féminin), les scènes lyriques et les spectacles musicaux



JULIA SALAÜN (comédienne, chanteuse)

Après une licence d'anglais, elle se forme en théâtre à New York au William Esper Studio et y découvre la méthode Meisner. De retour en France, elle se forme à la Commedia Dell'Arte, participe au spectacle Una Costilla Sobre la Mesa auprès d'Angelica Liddell au Théâtre de la Colline en 2020, et joue dans différents spectacles alliant chant, musique et théâtre, tels que Rabutinades Cabaret, Cie Amab, ou encore le Songe d'Une Nuit d'Été par Les Compagnons d'Ulysse.

GUILLAUME NOCTURE (Chanteur, comédien)

Chanteur, guitariste (prix de Guitare de la ville de Paris), pianiste depuis 1997, il est engagé dans de nombreuses comédies musicales et spectacles musicaux où sa pluridisciplinarité peut être mise en avant. Diplômé d'une maîtrise de gestion de la musique à la Sorbonne, il crée sa compagnie et développe sa polyvalence aussi bien dans le théâtre que le spectacle musical.





GUILLAUME MÉNARD (Musicien, compositeur)

Après son Master de Littérature comparée et ses études de piano-jazz au Conservatoire de Lyon, il complète sa formation à New-York avec Kenny Werner, Michael Weiss et Aaron Goldberg, et au CNSM de Paris. Actif dans le domaine du jazz, il est membre de différents ensembles, (quartet Pepper), dirige ses propres projets (Trio Sloane). Il est musicien de scène pour le spectacle vivant, ainsi que pianiste accompagnateur de films muets.

AURÉLIEN HOVER (Metteur en scène)

Il se forme au jeu d'acteur avec Gaëtan Peau puis au conservatoire du VII^e arrondissement de Paris avec Daniel Berlioux. Par ailleurs, il est diplômé d'un Master de Lettres Modernes à Paris III - Sorbonne. Il interprète le seul-en-scène Vipère au poing adapté du roman d'Hervé Bazin et joue notamment sous la direction de Jean-Luc Revol dans « Le Chevalier et la Dame ». En parallèle, il se lance dans la mise en scène (« Les Quatre Sœurs March ») pour la compagnie Le Hasard du Paon.)



LA COMPAGNIE

CROC-EN-JAMBE

Créée en 1995, implantée en région parisienne, la Compagnie Croc-en-Jambe est spécialisée dans les productions de théâtre chanté, comédies musicales et spectacles de chansons.

• 1995-2025

30 ans de spectacles musicaux, de chansons, plus de 1400 représentations, plus de 32 000 spectateurs, un savoir-faire reconnu.

• La compagnie a produit 6 contes musicaux pour le jeune public, 15 spectacles sous forme de théâtre chanté, comédie musicale ou opéra-rock et 5 spectacles de chansons. Elle a réalisé 10 projets pédagogiques au sein de groupes scolaires, avec enregistrement de CD de chansons et développe régulièrement des actions culturelles autour des spectacles.

• La compagnie est présente tous les ans au Festival d'Avignon.

COMPAGNIE CROC-EN-JAMBE-CEJ PRODUCTION

06 03 90 28 03

Le Forum, 3 avenue des Pages, 78110 Le Vésinet

cie.crocejambe@sfr.fr

www.crocejambe.art

CONTACT RÉGIE : ALAIN HUBERT

06 63 62 09 07

Alainhubert99@gmail.com

DIFFUSION : STÉPHANIE GAMARRA

06 58 39 95 75

contact@stephycom.com

ATTACHÉE DE PRESSE : DOMINIQUE LHOTTE

06 60 96 84 82

bardelangle@yahoo.fr